

Chapitre 7

LES SYSTÈMES D'INFORMATION COMPTABLE

Solution aux questions de révision

- 1. Toute entreprise a besoin d'un système d'information comptable qui recueille, traite et produit des informations qui répondent aux besoins des utilisateurs. Les propriétaires et les gestionnaires doivent prendre des décisions et ils ont besoin d'information pour gérer l'organisation. Le système comptable fournit une grande partie de cette information. De même, les créanciers et les investisseurs externes utilisent l'information comptable pour prendre leurs décisions de prêt et de placement. La plupart des entreprises sont assujetties à une forme d'impôt. Un système comptable fournit également des renseignements fiscaux.
- **2.** La caractéristique d'un bon système comptable à laquelle il faudrait renoncer serait la compatibilité. Le nouveau système n'est pas compatible avec l'ancien, et il faudrait qu'il offre d'autres caractéristiques ou qualités utiles pour que le changement de système vaille la peine. Pour sortir de ce dilemme, il serait possible de changer les numéros de commandes en y ajoutant « -1 » plutôt qu'un caractère alphabétique, en présumant que le nouveau système l'accepterait. Ainsi, plutôt que d'avoir le numéro de commande 1645a, vous pourriez utiliser le numéro 1645-1.
- **3.** Un système informatisé pourrait permettre à une entreprise comme Sears de réaliser les économies suivantes : économie des heures consacrées par le personnel à la collecte manuelle des données de vente et à l'entreposage des stocks excédentaires ; diminution des pertes de revenus découlant du fait que l'entreprise n'a pas à accorder un escompte sur les stocks à rotation lente ; économies de coûts découlant de la réduction des erreurs. Tandis que connaître le chiffre d'affaires quotidien et la quantité de produits vendus aidera un restaurant McDonald's à fixer la date de livraison des fournitures de manière à répondre aux besoins, et à éviter le gaspillage ainsi que l'inefficacité.

1



4.

Intitulé de compte	Numéro de compte
Encaisse	11001
Comptes clients	12001
Bâtiment	17001
Terrains	18001
Comptes fournisseurs	21001
Effets à payer	25001
Capital, T. Pilon	30001
Retraits, T. Pilon	31001
Chiffre d'affaires	41001
Charges salariales	51001
Publicité	54001
Charges diverses	59001

Catégorie	Numéro de compte	Intitulé de compte		
Actif	11001	Encaisse		
	12001	Comptes clients		
	17001	Bâtiments		
	18001	Terrains		
Passif	21001	Comptes fournisseurs		
	25001	Effets à payer		
Capitaux propres	30001	Capital, T. Pilon		
	31001	Retraits, T. Pilon		
Produits	41001	Chiffre d'affaires		
Charges	51001	Charges salariales		
	54001	Publicité		
	59001	Charges diverses		



Il est à noter que les charges peuvent être présentées dans le plan comptable par ordre alphabétique ou dans un autre ordre, par exemple selon l'importance de leur montant (en ordre décroissant). Dans la liste ci-dessus, ces deux présentations se confondent. En effet, les charges salariales sont souvent plus élevées que les frais de publicité, ce qui justifierait de les placer en premier dans le plan comptable. Les charges diverses figurent toutefois toujours en dernier dans l'état des résultats et portent généralement, mais pas toujours, le dernier numéro de compte.

5. Les plages de numéros disponibles dans le plan comptable sont les suivantes :

Compte	Plage de numéros	Explications
Effets à recevoir	De 12002 à 17000	Le numéro choisi serait probablement au
		milieu de la plage parce que les effets à
		recevoir sont moins liquides que les
		fournitures, mais plus liquides que
		l'automobile (actif court terme).
Automobile	De 12002 à 17000	Le numéro choisi serait probablement dans
		la partie supérieure de la plage, parce que
		les fournitures et les effets à recevoir sont
		plus liquides qu'une automobile (actif court
		terme).
Fournitures	De 12002 à 17000	Le numéro choisi serait probablement dans
		la partie inférieure de la plage, parce que
		les fournitures sont plus liquides que les
		effets à recevoir et qu'une automobile (actif
		court terme).
Fournitures utilisées	De 54002 à 59000	Puisque les charges sont présentées par
		ordre alphabétique, ce compte suivrait celui
		des charges salariales (charge).
Produits constatés	De 21002 à 25000	Si l'échéance de règlement des produits
d'avance		constatés d'avance est plus courte que
		celle du paiement des effets à payer (passif
		court terme).
	ou	Si l'échéance de règlement des produits
	de 25002 à 29999	constatés d'avance est plus longue que
		celle du paiement des effets à payer.
Produits générés par	De 41002 à 49999	(produit)
prestations de		
services		



- **6.** Si Centre audio-vidéo Aubin n'utilisait pas un grand livre auxiliaire des comptes clients et que Claudette Chabot vous demandait à combien s'élève le solde de son compte, il vous serait difficile de lui répondre. Un grand livre auxiliaire est nécessaire pour avoir rapidement accès aux données de chaque client. La solution de rechange consiste à passer en revue toutes les opérations du journal général à la recherche des opérations de Claudette Chabot, ce qui, de toute évidence, prend beaucoup de temps et est susceptible d'occasionner des erreurs.
- **7.** Le journal des ventes sert à enregistrer les ventes à crédit. Les opérations du 2 et du 15 février 2012 étaient des ventes à crédit et sont présentées dans le journal des ventes cidessous.

	Page 2				
DATE	N ^O DE FACTURE	COMPTE DÉBITÉ	RÉF.	COMPTES CLIENTS (Dt)	CMV (Dt)
2012				CHIFFRE D'AFFAIRES (Ct)	STOCKS (Ct)
02-02	291	Conception Lambert		400	240
15-02	292	Chez Frank		800	<u>550</u>
28-02				<u>1 200</u>	<u>790</u>

8. Le journal des encaissements sert à enregistrer les encaissements de toutes sources. Les opérations du 4, du 8, du 13 et du 28 février 2012 étaient des encaissements et elles sont présentées dans le journal des encaissements ci-dessous.

	page 5									
	DÉ	BITS		CRÉDITS						
					COMP	COMPTES DIVERS				
								COÛT DES MARCHANDISES		
DATE		ESCOMPTES	COMPTES	CHIFFRE	INTITULÉ DE			VENDUES (Dt)		
2012	ENCAISSE	SUR VENTES	CLIENTS	D'AFFAIRES	COMPTE RÉF. MONTANT			STOCKS (Ct)		
04-02	300			300				204		
08-02	200	0	200							
					Conception					
13-02	400	0	400		Lambert					
28-02	<u>550</u>			<u>550</u>				<u>325</u>		
28-02	<u>1 450</u>	<u>0</u>	<u>600</u>	<u>850</u>				<u>529</u>		



9.

- a) Journal des décaissements
- **b)** Journal des encaissements si la vente a été faite au comptant, mais journal général si la vente était à crédit
- c) Journal des encaissements
- d) Journal des décaissements
- e) Journal des achats
- f) Journal général



10. Le journal des achats sert à enregistrer tous les achats à crédit. Les opérations du 3, du 14 et du 20 février 2012 étaient des achats à crédit et elles sont présentées dans le journal des achats ci-dessous.

	JOURNAL DES ACHATS Page 9									
				CRÉDITS	DÉBITS					
					COMPTES DIVERS			DIVERS		
	COMPTE						INTITULÉ			
DATE	FOURNISSEUR			COMPTES			DE			
2012	CRÉDITÉ	CONDITIONS	RÉF.	FOURNISSEURS	STOCKS FOURNITURES		COMPTE	RÉF.	MONTANT	
03-02	Dumais Itée	¹ / ₁₀ ⁿ / ₃₀		2 600	2 600					
14-02	Bureau Illimité	ⁿ / ₃₀		500		500				
20-02	Super Ventes	ⁿ / ₃₀		<u>1 600</u>	<u>1 600</u>					
28-02				<u>4 700</u>	<u>4 200</u>	<u>500</u>				



11. Le journal des décaissements sert à enregistrer tous les paiements par chèque. Les opérations du 5, du 10, du 13, du 22 et du 25 février 2012 étaient des paiements par chèque et elles sont présentées dans le journal des décaissements ci-dessous.

	JOURNAL DES DÉCAISSEMENTS page 6										
						DÉBITS	CRÉDITS				
DATE	N ^O		COMPTE		COMPTES	COMPTES					
2012	CHÈQUE	BÉNÉFICIAIRE	DÉBITÉ	RÉF.	DIVERS	FOURNISSEURS	STOCKS	ENCAISSE			
05-02	45	Bureau Dépôt	Fournitures		1 400			1 400			
10-02	46	Méga Itée	Stocks		1 300			1 300			
13-02	47	Dumais Itée	Dumais Itée		2 600		26	2 574			
			Assurance								
22-02	48	Assurance	payée d'avance		2 000			2 000			
25-02	49	Services publics	Services publics		450			<u>450</u>			
28-02					<u>5 150</u>	<u>2 600</u>	<u>26</u>	<u>7 724</u>			



- **12.** Pour une entreprise de la Nouvelle-Écosse, où le taux de la TVH est de 15 %, les différences dans les journaux auxiliaires du tableau 7.5 seraient les suivantes :
 - Journal des ventes : Les colonnes TVQ à payer (Ct) et TPS à payer (Ct) seraient remplacées par une colonne portant l'en-tête TVH à payer (Ct).
 - Journal des encaissements : Les colonnes TVQ à payer et TPS à payer seraient remplacées par une colonne portant l'en-tête TVH à payer.
 - Journal des achats : Les colonnes TPS à recouvrer et TVQ à recouvrer seraient remplacées par une colonne portant l'en-tête TVH à recouvrer.
 - Journal des décaissements : Les colonnes TPS à recouvrer et TVQ à recouvrer seraient remplacées par une colonne portant l'en-tête TVH à recouvrer.
- **13.** L'entreprise qui choisit d'adopter les IFRS pourrait utiliser les mêmes journaux auxiliaires que pour présenter ses états financiers selon les PCGR canadiens pour entreprises à capital fermé. Les opérations de base liées aux ventes et aux achats sont les mêmes dans les deux ensembles de normes. Les différences résident dans la façon dont certaines opérations sont communiquées et présentées. La collecte de base des informations est toutefois identique, quelles que soient les normes suivies.